EleQta ou ré-examiner les élections à partir des expériences africaines: le cas de l'élection présidentielle de 2016 au Congo-Brazzaville

Rémy Bazenguissa-Ganga, Pietro Di Serego Alighieri

▶ **To cite this version:**

Rémy Bazenguissa-Ganga, Pietro Di Serego Alighieri. EleQta ou ré-examiner les élections à partir des expériences africaines: le cas de l'élection présidentielle de 2016 au Congo-Brazzaville. Africana studia, 2020, 31, pp.99-114. halshs-03608460

HAL Id: halshs-03608460
https://shs.hal.science/halshs-03608460

Submitted on 14 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

EleQta ou ré-examiner les élections à partir des expériences africaines: le cas de l'élection présidentielle de 2016 au Congo-Brazzaville

Rémy Bazenguissa-Ganga* e Pietro di Serego Alighieri**

pp. 99-114

Introduction

Nous commencerons en donnant quelques éclairages sur la confusion, souvent produite, dans l'usage de la notion d'élection. De nombreux analystes la réduisent à sa partie la plus formalisée et quantifiée, c'est-à-dire à la procédure du vote (Schumpeter, 1942; Siegfried, 1913; Lazarsfeld *et al.*, 1944; Campbell *et al.*, 1960; Downs, 1957).[1] Cette confusion entraîne plusieurs conséquences, dont trois principales. Premièrement, un effet d'anhistoricité dans la mesure où le vote est posé comme une norme universelle des pratiques de sélection des gouvernants, le/a politique se trouvant ainsi réduit à l'étatique. En effet, cette confusion oblige les chercheurs à adopter, malgré eux, les dispositifs temporels et d'organisation imposés par l'État pour sa propre reproduction, telles que la date officielle du vote et la durée de la campagne électorale. Ces dispositifs deviennent ainsi des limites à l'intérieur desquels l'analyse de l'élection se trouve confinée, ce qui contribue à donner à cette analyse une forme scientifique au détriment de sa valeur heuristique. Cette confusion valorise le côté formel des recherches politiques et ne contextualise pas l'expérience électorale dans l'histoire propre du politique, c'est-à-dire dans la complexité des intrigues qui s'y nouent et qui seules peuvent permettre une pleine compréhension du choix des gouvernants par une communauté. Deuxièmement, par cette réduction de l'élection au simple vote, le scrutin s'impose comme l'expression parfaite du principe d'égalité selon lequel un homme égal une voix, qui assure une égalité d'influence à chaque vote. En se concentrant sur une procédure qui ne se déroule que dans le secret de l'isoloir, on met en avant l'idée du consentement autonome de chacun. La valeur de ce consentement tient à ce qu'il est supposé s'exercer librement, c'est-à-dire sans contrainte, mais aussi à ce qu'il est supposé s'exercer de façon autonome, orienté par la délibération individuelle. Toutefois, les sciences sociales montrent que les comportements électoraux sont largement déterminés par des variables tels que l'appartenance de classe, de sexe, de religion, de lieu de résidence, etc., qui sont associées à des ordres hiérarchiques et de domination qui

* **École des Hautes Études en Sciences Sociales** (EHESS) – **Institut des Mondes Africains** (IMAF).
** **EHESS – IMAF**.

[1] Cette confusion est inscrite dans les fondements des études sur les élections. Par exemple dans les approches écologiques impulsés par Siegfried, dans les approches psychosociologiques autour des modèles de l'université de Columbia élaborés par Lazarsfeld, et de l'université de Michigan établis par Campbell; dans l'approche économique de l'électeur stratège élaboré par Downs. La plupart des modèles de sociologie électorale actuels sont des approfondissements de ces travaux fondateurs.

existent *a priori* dans toute société, à savoir les formes immanentes d'autorité. Ces ordres de domination impliquent aussi des mécanismes de coercition qui influencent le choix des gouvernants, et qui règlent la construction de leur légitimité. Troisièmement, le scrutin est promu comme le seul facteur de légitimation de l'élu par l'application de la règle de la majorité. Or, cette dernière n'est qu'une métaphore, une règle qui ne tient compte que des suffrages exprimés. Faire de cette règle le seul déterminant du processus électoral signifie réduire l'engagement des individus dans la constitution d'une totalité politique à l'expression explicite d'une préférence par le bulletin, qui devient la seule et l'ultime possibilité de choisir et de légitimer. Cela exclue, de fait, les abstenus de la contribution à la légitimation du processus électoral: même si une grande partie du corps politique ne s'exprime pas, les gouvernants sont ceux qui ont obtenu le maximum de résultat par les urnes.

Si on accepte cette confusion entre élection et vote, il n'est pas surprenant d'entendre, en politologie et pour le sens commun, que les élections en Afrique n'ont, véritablement, pas de sens (Otayek, 1998; Hermet *et al.*, 1978; Hermet *et al.*, 1978a; *Pedone*, 1978). Pourtant, on assiste, depuis les années 1990, à une expansion du nombre des expériences électorales sur le continent africain, qu'il nous semble imprudent de disqualifier en les reléguant tout au plus au rang de «cas» qui ne peuvent être analysés que sous une perspective d'«exceptionnalisme africain». Au contraire, le programme «Ré-examiner les élections à partir des expériences africaines», ou EleQta en logo, que nous développons, plaide en faveur de l'idée que les élections en Afrique peuvent apporter des lumières sur celles qui se déroulent partout dans le monde. Il opère sur les trois niveaux précédemment soulignés, car il problématise la question de l'encadrement temporel de l'élection, il considère l'influence des formes d'autorité immanentes spécifiques à chaque société dans le choix et la légitimation des gouvernants, et il ne se propose pas d'attribuer une valeur heuristique à une élection selon l'efficacité de l'application de la règle de la majorité. En effet, les situations africaines permettent de bien éclairer la nécessité de ré-inscrire l'expérience électorale dans les intrigues historiques précises du politique, en étendant le cadre temporel de l'analyse d'une élection pour inclure tous les préambules et les séquelles qui permettent d'en expliquer l'émergence et/ou la résilience des gouvernants. En outre, du fait du hiatus avéré dans différents cas entre celui qui a la faveur des urnes et celui qui prétend être effectivement l'élu, ces situations permettent de bien problématiser la question de la légitimation.

Notre propos sera organisé en deux parties. La première présente le dispositif général du programme EleQta. Dans la deuxième, nous illustrerons les résultats de notre analyse des informations recueillies pendant l'une des premières enquêtes conduites dans le cadre de ce programme, celle sur l'élection présidentielle au Congo-Brazzaville en 2016.[2] Dans la troisième partie, nous présenterons quelques linéaments d'analyse de la contribution, dans la compréhension des élections, des mécanismes de conversion des formes immanentes en autorité politique légitime.

Le programme EleQta

Le programme de recherche «Ré-examiner les élections à partir des expériences africaines» s'appuie sur un outil, la plateforme numérique EleQta, qui permet de formuler des hypothèses sur la base du contexte spécifique et des intrigues historiques qui se

[2] Dans la suite de ce texte nous allons faire référence à la République du Congo (ou Congo-Brazzaville) par le nom de «Congo».

nouent dans le moment électoral examiné. Cet outil permet aussi d'organiser le travail de terrain, la collecte et le partage des données, et d'effectuer des analyses comparatives.[3] Le programme est pluridisciplinaire: les sciences sociales se confrontent aux sciences humaines et à l'informatique. L'objectif est précisément de recueillir, à travers des enquêtes de terrain de différents types,[4] des données complexes qui permettent de comprendre le sens de l'élection comme expérience politique, de les rendre exploitables en les classant selon un système de référencement, et de les analyser dans le cadre d'études de cas ou de recherches comparatives. Des équipes de recherche ont été constituées dans les pays examinés sous la supervision de chercheurs expérimentés,[5] formées à la méthodologie du projet, préparées et équipées pour les enquêtes de terrain: pendant des ateliers préparatoires, le cadre théorique et les notions fondamentales du projet sont présentés aux équipes, qui prennent part au processus décisionnel sur les modalités de leur application au contexte examiné.[6] Entre 2015 et 2019, EleQta a été déployée dans douze pays de l'Afrique Subsaharienne.[7]

Un premier élément fondamental du programme est la problématisation de l'élection en termes d'intrigue historique afin d'en saisir toute la complexité. S'appuyer sur les ressources heuristiques des approches narratives permet, à la fois, de raconter et décrire l'expérience électorale: nous reconnaissons ainsi à l'élection une structure séquentielle de laquelle les événements eux-mêmes, y compris ceux liés aux pratiques de vote et aux mécanismes de légitimation, reçoivent une intelligibilité dérivée de leur contribution à la progression de l'ensemble. Nous adoptons ici la notion d'« intrigue » dans le sens défini par plusieurs auteurs dont Paul Ricoeur et Paul Veyne. Pour ces derniers, l'intrigue est un outil méthodologique, élaboré minutieusement par le chercheur, permettant de suivre l'enchaînement des événements significatifs et de les lier entre eux par des liens de succession temporelle et de causalité (Ricoeur, 1983: 67-103; Veyne, 1971: 50-85). Il s'agit donc d'expliciter la problématisation du récit afin de préparer l'éclairage que nous souhaitons porter à l'analyse de nos données, à savoir la compréhension du sens de l'expérience électorale à travers son ancrage dans les temps historiques précis. L'argument de l'intrigue soulève d'emblée la question de la mise en sens de l'expérience temporelle, et nous rappelle que l'analyse d'un évènement sous-tend toujours des choix précis qui déterminent une «mise en intrigue», à savoir l'attribution de sens aux évènements à travers leur insertion dans un ordre temporel et causal. La problématisation de ce choix et l'explicitation de l'intrigue adoptée sont à la base de la méthode de recherche adoptée par notre programme.

Deuxièmement, notre approche s'appuie sur l'hypothèse de *l'externalisme du politique* pour rendre pleinement compte du processus de sélection des gouvernants en tenant compte des mécanismes concrets de commandement et d'obéissance. Cette hypothèse incite à revenir sur les analogies entre les formes de domination sociale et le mode de gouvernement des États. A cet égard, ce postulat invite à reconnaître que ce qui est

[3] Pour avoir plus d'informations sur la plateforme EleQta, consultez le site http://www.eleqta.org.

[4] Les enquêtes prévoient une série de missions ponctuelles sur des terrains spécifiques, au cours desquelles les chercheurs conduisent des entretiens semi-directifs et un travail d'observation participative, et aussi la collecte sur une longue période d'informations sur l'élection parues sur les médias «classiques», sur les plateformes de communication et les réseaux sociaux.

[5] Les équipes sont composées de groupes de 6 à 10 étudiants de master ou doctorants. Dans certains pays nous avons constitué plusieurs équipes afin de mieux couvrir le territoire. Le réseau Eleqta compte actuellement 103 chercheurs et 14 superviseurs.

[6] L'adaptation des outils conceptuels et méthodologiques à chaque contexte examiné se concrétise par l'élaboration d'une série d'hypothèses de mise en intrigue et par la création de grilles de recherche spécifiques pour les différentes taches de collecte d'informations.

[7] Cote d'Ivoire, Congo-Brazzaville, Kenya, République Démocratique du Congo, Zimbabwe, Gabon, Cameroun, Togo, Madagascar, Swaziland (Eswatini), Afrique du Sud, Sénégal (en ordre chronologique).

premier dans le rapport à l'État n'est pas l'individu mais d'abord son engagement dans des modes de vie communautaire. Cette primauté se manifeste, à la fois, à travers une répartition des tâches, d'un côté, et, de l'autre, par l'instauration d'un ordre hiérarchique qui concrétise publiquement une situation de domination sociale qui opère *a priori* à travers l'acceptation et la soumission. J. Rancière en développe l'analyse en précisant que ces distinctions sont ancrées sur des relations qui reposent sur le savoir, la parenté, le droit d'ainesse, la propriété, la richesse, le sacré, la force, etc. (Rancière 2005). Ces relations se développent à deux niveaux simultanément. D'un côté, elles lient les personnes, en donnant à certaines le droit à commander autrui et à d'autres d'obéir, au-delà de la logique du mandat et de la délégation, donc par un droit qui s'exerce de manière immanente. D'autre part, au niveau de la totalité, ces relations expriment de manière idéalisée des autorités sociales: l'ordre d'expériences dans lequel les relations de pouvoir immanentes se configurent est déterminé par les représentations que l'individu entretient de soi-même et de ceux qui l'entourent. Les relations hiérarchiques immanentes se distribuent donc en termes de parts qui apportent un pouvoir social, et participent ainsi de la représentation du commun. Ainsi, les formes d'autorité immanentes constituent la contribution directe de la représentation du commun à la reproduction de la communauté, reproduction qui en assure la cohésion et le fonctionnement.

Or, comme une communauté qui se dote de structures étatiques constitue une totalité qui englobe plus que la simple somme des formes immanentes d'autorité, sa reproduction renvoie à un ordre extérieur à celui des hiérarchies sociales immanentes: l'ordre du politique. Ces deux ordres d'attribution et d'exercice du pouvoir ne sont pas indépendants. Lorsque les structures étatiques prennent place au sein de la représentation du commun et des hiérarchies qui en assurent la cohésion, cette représentation acquiert elle aussi un ordre politique. Ainsi, la représentation du politique se construit par une transposition des formes de pouvoir préexistantes, et prend donc la forme d'une traduction de formes d'autorité immanentes en pouvoir politique. Toute autorité, à savoir le droit à gouverner, attribuée à un homme politique par ses concitoyens vient donc de l'extérieur, en tant qu'elle repose sur sa prééminence dans un domaine qui assure une autorité immanente: le savoir, la parenté, le droit d'ainesse, la propriété, la richesse, le sacré, la force, etc. Il est donc nécessaire de rendre compte de la manière dont se composent ensemble les formes particulières d'autorités sociales immanentes en une totalité politique sans que chacune ne perde sa spécificité, d'une part, et, de l'autre, que cette communauté ne se dissolve en tant que totalité. Il apparaît donc, en se situant au niveau de la totalité, que s'instaure, au-delà des formes de la domination sociale, une autre modalité d'adhésion à la communauté, qui, cette fois, fait appel au titre à gouverner ou à être gouverné: la modalité de gouvernement est donc *différente* des autres formes d'autorité sociale et de la simple domination. Dans sa différence, elle en appelle à une épreuve, qui fait reconnaître et accepter la possession de ce titre à gouverner et à être gouverné, et constitue donc la base de toute légitimité politique.

Attardons-nous sur cette épreuve nécessaire qui n'est plus seulement d'adhésion directe, mais qui implique de postuler l'existence d'une marge de manœuvre de la part de «tous» les gouvernés; marge qui oblige à tenir compte de leur autonomie et résistance, c'est-à-dire de la nécessité du consentement. Ainsi, l'épreuve invite à s'intéresser concrètement à l'importance de la part supplémentaire de pouvoir concédée par ceux qui consentent. Cette part supplémentaire n'est pas que de discours mais se noue directement en lien avec les formes d'autorité sociale. L'idée d'épreuve oblige donc à identifier, au-delà du couple commandement-obéissance, comment s'opère la participation de chaque personne (sujet ou chef) au souci du gouvernement, une relation qui est formulée au sein même des formes

immanentes d'autorité sociale. Elle montre surtout que, à la différence d'autres formes d'autorité, l'autorité politique nécessite la médiation d'un dispositif supplémentaire où se réfractent les formes immanentes d'autorité. Il s'opère donc, par-là, une double réflexion: celle des formes d'autorité qui se donnent sous la figure de l'immédiat, et celle du politique qui les coupe en elles-mêmes pour les faire devenir autre chose.

Après avoir rappelé ces postulats, il convient maintenant de préciser que notre approche consiste à reconstruire les intrigues historiques qui permettent de cerner les modalités de la sélection et de la légitimation des élus, à partir de la composition politique des formes immanentes d'autorité sociale qu'incarnent les différents concurrents. Dans le cadre du travail collectif au sein du programme EleQta, nous avons reconstruit quelques intrigues historiques permettant de comprendre les processus électoraux retenus, en essayant de rendre compte des situations et tendances communes qui peuvent nous permettre de tracer des comparaisons entre les différents contextes étudiés.[8] Nous en développerons un, *le retour du phénix*, lorsque nous aborderons le cas de la dernière élection présidentielle congolaise.

Ces considérations imposent une révision des notions d'élection, vote et légitimation. Nous proposons de considérer l'élection comme cette épreuve qui opère le passage de l'ordre des formes immanentes d'autorité à celle de gouvernement. En un mot, elle mérite d'être appréhendée comme une dramatisation politique de ces formes. L'élection contribue, à travers les pratiques de sélection des gouvernants, à la conversion des pouvoirs immanents en pouvoir politique. Nous posons que l'élection dramatise ces pratiques en traduisant les mondes spécifiques, dans lesquels s'exercent les formes d'autorité immanentes, dans un monde commun, une totalité politique, qui est sa condition de possibilité (Arendt, 1983: 95).[9] L'idée d'épreuve oblige à identifier, au-delà du couple commandement-obéissance, les manières dont s'opère la participation de chaque personne (sujet ou chef) au souci du gouvernement, en tant que relation formulée au sein même des populations. L'élection, caractérisée de cette manière, décrit comment la société agit historiquement, en s'interprétant et en se donnant une représentation d'elle-même dans le monde.

De cette manière, on peut justifier une approche qui examine et explicite, tout à la fois, les modalités par lesquelles les différentes formes immanentes d'autorité sociale se traduisent dans les articulations du pouvoir étatique et comment cela configure le sens de la totalité. Dans cette mesure, le président ou tout autre élu doit être envisagé depuis la société qui le reconnaît, en se reconnaissant par et dans lui. Par conséquent, il convient de ne pas disjoindre l'acte qui institue les élus de celui, pour la société en question, de se représenter son action, celle par laquelle elle accède à (et maintient) son existence politique.

Par la notion de *vote*, nous proposons d'entendre le mécanisme par lequel la société exprime un choix, parmi plusieurs concurrents, de celui qui occuperait la position de l'élu. Ce mécanisme intègre deux séquences successives séparées par un temps plus ou moins long. Durant la première, il procède au choix en mettant en œuvre, à une date précise, une procédure spécifique. Dans la seconde, il en énonce officiellement le résultat. Le vote se concrétise principalement par la règle de la majorité qui produit un résultat, imposé à tous les membres du groupe, même ceux qui s'y sont opposés et continueront à le faire.

Enfin, nous postulons que dans chaque contexte électoral la *légitimation* des élus est fondée sur des règles d'adoubement spécifiques, qui ne peuvent pas être réduites à la règle

---

8 Nous avons élaboré et adopté une série d'intrigues historiques pour chaque élection analysée en construisant d'abord une série de sous intrigues spécifiques par lesquels l'élection peut être appréhendée. Ensuite nous avons soumis à l'épreuve des données empiriques la possibilité de cadrer chaque moment électoral dans l'une des hypothèses d'intrigue principale suivantes: *le retour du phénix, le président zombie, la solution dynastique, l'élection en monarchie, l'impossible contournement du vote.*

9 Monde commun et mondes spécifiques sont empruntés ici la philosophie de H. Arendt qui pense la manière dont l'homme vit son humanité par la médiation du rapport déjà donné avec les autres hommes.

de la majorité. Il devient donc nécessaire d'enquêter sur les pratiques qui confirment et consacrent plus directement l'élu: sa désignation permet de lire comment s'est déroulée la conversion des formes immanentes d'autorité sociale en pouvoir politique lui conférant le titre à gouverner. Il s'agit, par conséquent, d'attirer l'attention sur le fait de savoir, au-delà du vote, comment la société reconnaît *son* élu dans la mesure où ce dernier s'impose à tous les membres du groupe. Il faut, en d'autres termes, se questionner sur ce qui permet, plus que de dégager un choix par le vote, de cerner par quelle modalité ce choix met en branle les conditions de l'assentiment/acceptation par tous.

La révision des notions d'élection, vote et légitimation, ainsi que l'adoption de l'hypothèse de l'externalisme du politique et l'élaboration des intrigues électorales, qui contribuent à rendre compte de la traduction des formes d'autorité immanente en autorité politique, ont permis de collecter un corpus d'informations remarquable.[10] Ces données, capturent l'évolution des réalités du politique et comment elles se répercutent sur les procédures de légitimation, en donnant une place importante aux informations relayées par des canaux non conventionnels, tels que les plateformes de communication et *Radio trottoir*,[11] ou exprimées par les citoyens (y compris ceux qui n'ont pas participé aux scrutins) pendant des entretiens semi-directifs. Ces informations ont produit une série de travaux d'analyse qui ont été présentés en juin 2019 à la première conférence du programme.[12] Nous allons maintenant présenter l'une de ces analyses, celle de l'élection présidentielle de 2016 au Congo.

Le retour du phénix

L'enquête sur l'élection présidentielle congolaise de 2016 a porté sur la définition de l'intrigue, de la structure temporelle de l'élection et, enfin, des formes immanentes d'autorité et de comment elles sont converties (ou pas) en pouvoir étatique.

Nous avons approché l'élection de 2016 sous l'intrigue du *retour du phénix* car le président sortant, Denis Sassou-Nguesso, «politiquement» mort en 1992, renaît en 1997, et enchaine une série de retours au pouvoir dont le dernier, en 2016, est passé par la redéfinition de l'ordre constitutionnel et la naissance d'une «nouvelle république» au Congo. En effet, après la fin du parti unique en 1992, la position de Sassou-Nguesso s'affaiblit car son parti perd la majorité parlementaire et lui-même les présidentielles. Le nouveau régime fait face, très rapidement, à des tensions qui se résolvent par une répétition de conflits armés sanglants entre 1992 et 1993. Sassou-Nguesso décide de quitter le Congo, en mi-1995, pour s'installer en France. Il revient dix-huit mois après, le 26 janvier 1997, acclamé et attendu à l'aéroport par une foule immense. Or cette année, des élections pour renouveler les instances et surtout la présidentielle sont censés se tenir. Un conflit armé éclate le 5 juin 1997 et prend fin le 15 octobre 1997, conduisant au retour au pouvoir de Sassou-Nguesso.[13] Justifiant cette guerre comme un acte de résistance contre un tyran et de libération du peuple, ses partisans élaborent une nouvelle Constitution (Dibas, 1998: 300--308; Bakounda 2001 et 2003).[14] Un des points d'accord importants concerne la durée des mandats à sept ans et leur limitation à deux successifs.

[10] Plus de 7000 éléments d'information, dont environ 2300 dossiers sur les acteurs politiques et 1700 éléments audiovisuels (photos et vidéos), recueillis au cours de plus de 200 missions de terrain [septembre 2019].

[11] Le nom par lequel on désigne la rumeur publique dans les pays francophones de l'Afrique Subsaharienne.

[12] Pour plus d'informations, veuillez visiter la page https://tepsis.io/dispositifs-collaboratifs/ateliers-internationaux-2/dispositifs-collaboratifs-ateliers-internationaux-2-re-examiner-les-elections-a-partir-des-experiences-africaines/ [Consulté le 4 octobre 2019].

[13] Après l'accession au pouvoir, les partisans de Sassou-Nguesso abolissent la Constitution de 1992 et la remplacent initialement par l'Acte fondamental du 24 octobre 1997 qui consacre un régime présidentiel.

[14] La nouvelle Constitution est adoptée par le référendum du 20 janvier 2002, avec un taux officiel de participation de 77,98 % et près de 84,26 % de suffrages favorables exprimés.

C'est en tenant compte de ce contexte que nous avons empiriquement défini le moment du début de cette élection, qui durera jusqu'en 2016. Il est fondamental pour saisir ce moment de considérer que les gouvernants, pour rendre à nouveau le président éligible, se lancent, en 2013, dans une opération de suppression de la clause de limitation du nombre de mandats dans la Constitution. Nous décidons de placer cet événement comme celui qui déclenche l'ouverture de la compétition électorale. A ce moment-là, les gouvernants imposent un débat sur la réforme de la Constitution, dont nous ne pouvons pas ici décrire tous les détails et les oppositions violentes. Concentrons-nous sur quelques points importants. Dans un message à la Nation, diffusé le 22 septembre 2015 sur les chaînes de télévision, le président annonce la tenue prochaine d'un référendum constitutionnel, ce qui provoque des manifestations violentes qui font de nombreuses victimes. Le 27 septembre, la plateforme Front Républicain pour le respect de l'Ordre Constitutionnel et de l'alternance Démocratique (FROCAD-IDC), mise en place par l'opposition, organise, à Brazzaville, un meeting mobilisant une foule impressionnante. Le Conseil des ministres du 5 octobre fixe, au 25 octobre, la date du référendum. Dès le 9 octobre, la même plateforme appelle les populations des différents départements à perturber la campagne électorale et à descendre dans la rue le jour du vote. Le pouvoir réagit violemment à toutes ces contestations.[15] En effet, il convient de noter que, par une fréquentation assidue de ce pays, il est évident que le Congolais savait, par habitus, que celui qui gouverne a le plus de chance de remporter la compétition. Ainsi, à leurs yeux, si le coup de force constitutionnel réussissait, le président remportera la future élection.

Le 25 octobre 2015, le vote référendaire se déroule dans une atmosphère tendue, en particulier dans la partie sud du pays. Les résultats publiés, le 5 novembre, par la Cour Constitutionnelle donnent une écrasante victoire au «Oui», crédité officiellement de 94,32 % des voix sur un taux de participation établi à 71,16 %. L'opposition les conteste et certains fixent même la participation à moins de 10 %. Toutefois, le Président promulgue la nouvelle constitution le 6 novembre 2015, et s'ouvre, de fait, pour lui la voie pour briguer un troisième mandat.

Après avoir déterminé la date de son commencement, il convient maintenant de restituer comment les gouvernants mobilisent, pour l'organisation du temps électoral, un ordre symbolique régi par la référence à violence et à la mort. Pour en rendre compte, il suffit d'évoquer la signification des dates choisies pour encadrer le vote. En effet, à la veille du Nouvel an, et pour prendre ses adversaires de court, le président Sassou-Nguesso annonce un changement de calendrier. Dans sa déclaration, il précise que le premier tour se tiendra le 20 mars, mais il n'évoque pas la date du second tour. En outre, il fixe la période de la campagne électorale entre les 4 et 18 mars. Or, ces trois dates (4, 18 et 20 mars) sont très significatives. Les deux premières évoquent très clairement des épisodes de violence qui ont marqué les représentations du politique au Congo, et la dernière contient une allusion aux Évangiles combinée avec une tentative pour les gouvernants de se réconcilier avec la base électorale que représentent les Chrétiens.

Le 4 mars se réfère au drame provoqué, en 2012, par l'explosion de l'arsenal militaire à Brazzaville qui détruisit une partie du quartier de M'Pila et fit plus de 200 morts selon la version officielle et près d'un millier pour les organisations de la société civile (Louakima 2014).[16] Pour commémorer cet événement, l'opposition demande et obtient, lors du premier

[15] Parmi le différents épisodes, nous citons celui du 20 octobre, où la réaction des forces de sécurité provoque quatre morts selon la version officielle, une vingtaine selon les forces d'opposition. Voir http://www.rfi.fr/afrique/20151020--brazzaville-manifestations-affrontement-violent-sassou-pointe-noire-referendum-cong [Consulté le 7 septembre 2019].

[16] Cette explosion et fut liée par la rumeur à un sabotage mal abouti perpétré par des militaires pour attirer l'attention du gouvernement sur les revendications d'une partie de l'armée. Cette interprétation est aussi basée sur des épisodes antérieures de sabotage de l'infrastructure militaire par des soldats dissatisfaits.

jour de la campagne électorale, l'organisation d'une série de messes, dans les différentes paroisses catholiques de Brazzaville, en mémoire des victimes. Pour la rumeur publique, cette date aurait été choisie à dessein pour mieux rappeler aux Congolais la probabilité que ce feu ressurgisse à tout moment, sous une autre forme mais tout aussi meurtrière.
La date de la fin de la campagne, quant à elle, évoque les traumatismes politiques de l'année 1977: le 18 mars de cette année a lieu l'assassinat du Président Marien Ngouabi, fondateur du Parti congolais du travail (PCT),[17] un événement qui ouvre une série d'éliminations dont les dates serviront aussi de références dans la gestion de la compétition électorale. Le 22 mars a lieu l'assassinat du cardinal Emile Biayenda (Bazenguissa-Ganga, 2012) et le 25 mars l'exécution, après leur condamnation à mort par une cour martiale, de l'ancien président A. Massamba-Débat et de ses prétendus acolytes auxquels la responsabilité de l'assassinat de M. Ngouabi fut imputée. On peut dire que ces choix de dates expriment des raccourcis narratifs qui remettent en scène l'histoire sanglante du Congo et les leçons que les Congolais en ont tirées. A l'inverse, la date du 20 mars évoque une tentative de réconciliation avec les électeurs chrétiens, dans la mesure où elle coïncide avec la célébration de la fête des Rameaux. D'habitude, le jour du vote, le pays est soumis à la loi de la «journée ville morte». Cependant, cette fois, le pouvoir accepte d'assouplir son application afin de permettre aux chrétiens de circuler et de remplir leurs devoirs liturgiques avant de voter. En outre, la date du 20 a été aussi choisie car elle met en équivalence l'entrée triomphante de Jésus à Jérusalem et le triomphe de D. Sassou-Nguesso qui renaît en quelque sorte après avoir modifié la Constitution.[18]
Passons maintenant à la situation qui met en branle la procédure du vote afin de saisir les formes d'autorité sociale engagées. Pour ce faire, nous nous sommes concentrés sur les éligibles. Le 19 février 2016, la Cour constitutionnelle valide neuf candidats parmi onze. Ils sont tous des anciens gouvernants et, à un titre ou un autre, des proches du Président sortant. Trois d'entre eux viennent à peine de démissionner de leur position[19] et un est encore député du parti présidentiel.[20] La campagne électorale officielle se déroule dans une ambiance très tendue, marquée par les entraves à la liberté d'expression. Cependant, nos enquêtes nous ont permis de remarquer un climat de désaffection très visible par rapport au président sortant. Par contre, les deux principaux opposants, le général Jean-Marie Michel Mokoko et Brice-Parfait Kolélas, se démarquent si l'on tient compte d'indicateurs tels que le nombre de personnes qui assistaient à leurs meetings et la quantité des messages de soutien qui circulaient dans la rue. Ces messages, ainsi que les affiches et slogans des campagne des deux opposants et du président sortant nous offrent un aperçu des formes immanentes incarnées par ces candidats.[21]
Un examen minutieux de l'histoire politique du Congo montre l'importance de trois formes immanentes d'autorité sociale: l'intelligence, la force et le sacré. Quant à la première, «doit gouverner», celui qui personnifie avec succès l'autorité accordée par la maîtrise du savoir. Cette forme d'autorité se cristallise sur ceux qui, aux yeux de tous, incarnent de manière exemplaire les compétences scolaires: la rumeur leur impute la capacité de transformer le Pays en appliquant les savoirs scientifiques, administratifs et techniques qu'ils ont acquis.[22] L'autorité liée à la force est, par contre, incarnée par celui qui a gagné le pouvoir

[17] Le PCT est actuellement dirigé par D. Sassou-Nguesso.
[18] D'après nos enquêtes, cela est aussi perçu par les Congolais comme une tentative de s'approprier de l'autorité du sacré.
[19] B.-P. Kolélas, J.-M. M. Mokoko et C. Munari Mabondzo.
[20] A. Okombi Salissa.
[21] Voir les images 1 à 5.
[22] Cette forme d'autorité, enracinée dans l'aura technocratique de l'administration coloniale, a été traduite en pouvoir étatique dans le cadre du socialisme scientifique, dont l'état congolais a adopté les mouvances dans les années 1960 sous la présidence d'Alphonse Massamba-Débat.

à la suite d'un coup d'État.[23] Pour les Congolais, l'homme fort est une figure perçue négativement. En évoquant la figure de l'homme fort, les Congolais saisissent le politique par sa dimension transgressive des autorités sociales immanentes: la figure de l'homme fort se concrétise par la revendication illicite des avantages d'une seule ou de plusieurs autres formes d'autorité à la fois. La dernière forme d'autorité immanente est celle de celui qui incarne le sacré. Elle s'est cristallisée historiquement dans la résistance à l'ordre colonial (Gruénais, 1995),[24] et présente aussi un caractère d'identité ethnique en ce qu'elle est associée aux Kongo, une population originaire du Sud du Congo, numériquement majoritaire dans le pays. Elle se manifeste à travers la revendication, exprimée sous le mode du *cela va de soi*, d'une prédestination à ce que le membre de cette population déterminée occupe la position présidentielle et dirige l'Etat. Cependant, cette prédiction ne se réalise presque jamais. En vertu de ce fait, l'autorité du sacré prend la forme d'une opposition historique qui confère une dimension tragique à l'agir politique. Elle sert souvent à expliquer l'expérience de la souffrance politique d'une partie des gouvernés, corollaire de ce qu'ils perçoivent comme l'échec de leur élection divine.

Si on revient à la compétition de 2016, Sassou-Nguesso assume la position de l'homme fort. Le président tient le pouvoir depuis la guerre de 1997 aussi à travers la menace que le Pays plonge à nouveau dans les affrontements armés s'il ne sera pas réélu. Cela a été confirmé par nos enquêtes: au-delà des références à l'histoire politique du Congo que nous avons mentionnées, ses slogans tels que «un coup KO», l'adoption du symbole de l'éléphant et les référence à la «paix» dans ses affiches nous permettent une caractérisation du président comme incarnation de l'autorité qui émane de la force.

Quant au général Mokoko, il figure le technicien. Ancien Saint-Cyrien et ancien chef d'état-major des Forces Armées Congolaises, il est reconnu par ses pairs comme un officier intègre, et s'est opposé à la révision de la Constitution. Conseiller spécial du Président, chef du département des questions de paix et de sécurité collective en Afrique à son cabinet de 2008 en 2016, il a aussi été le représentant de la présidence de l'Union Africaine (UA), à la mission de l'UA en République Centrafricaine et en Afrique Centrale (MISCA). Le 3 février, il démissionne de toutes ses fonctions et se déclare candidat à la présidentielle. De cette référence à l'ordre global, il profite aussi des bénéfices du résultat du vote intervenu au Nigéria qui a consacré la victoire du général Mahammadu Buhari, pour mettre fin aux horreurs de Boko Haram. De même, les électeurs congolais espèrent que Mokoko facilitera l'installation de l'alternance au Congo qu'ils entendent comme une étape vers la pacification. A cet égard, la rumeur publique lui assigne le surnom de «Moïse» ou de «Sauveur». Le général Mokoko revient à Brazzaville le 9 février 2016, et il est accueilli à l'aéroport par une foule dense. Ce retour est perturbé par des jets de pierres sur son cortège, des tirs de gaz lacrymogène, le tabassage de ses partisans, le vol du matériel des journalistes venus couvrir l'événement et la bastonnade de simples curieux. Originaire d'une ville du nord du pays comme Sassou-Nguesso, le général Mokoko est pris pour un traître par le camp présidentiel. Pour justifier cette accusation, les gouvernants diffusent une vidéo datant de 2007, sur les chaînes de télévision locale, qui le met en scène avec deux prétendus agents des services de renseignement français, en train de fomenter un putsch contre le Président. Depuis, la Direction de la Surveillance du Territoire, à la demande du procureur de la République, l'interpelle à plusieurs reprises.

[23] Dans l'histoire politique congolaise, cette figure se traduit en autorité politique par le coup qui a marqué l'accession au pouvoir de Marien Ngouabi en 1968.

[24] Les rassemblements et associations à caractère politique étant prohibées à l'époque coloniale, plusieurs mouvements indépendantistes avaient pris la forme de groupements religieux. Le plus important au Congo est le mouvement Matsouaniste.

Brice-Parfait Kolélas, quant à lui, occupe la position du sacré. Il l'acquiert par naissance en tant que fils de Bernard Kolélas, farouche opposant de D. Sassou-Nguesso qui se rapprocha pourtant de lui au seuil de sa vie. Fondateur du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Kolélas père parvient au second tour de l'élection de 1992 qui vit le président actuel arriver en troisième position. La puissance de son fils, B.-P. Kolélas, évoque, à la fois, un cas de routinisation du charisme et une construction dynastique du pouvoir.[25] Pour consacrer cette routinisation, la rumeur attribue le nom de «Josué» à B.-P. Kolélas.

Avant même que ne débute le vote, le gouvernement décide de bloquer, du 20 au 24 mars 2016, les lignes téléphoniques et les connexions internet. Pour justifier cette action répressive, les autorités invoquent des raisons de sécurité et de souveraineté et surtout la mise en place d'un moyen pour «se prémunir contre la publication illégale de résultats».[26] Or, cela entre dans le cadre des manœuvres sélectives de sécurisation du territoire. Lors de nos enquêtes, nous avons noté un état de siège du 17 au 29 mars, dans les arrondissements sud de Brazzaville, manifesté par la forte présence des forces de sécurité dans plusieurs lieux stratégiques. A l'inverse, les arrondissements nord semblaient moins militarisés. Il convient de souligner que dans les arrondissements sud, certains quartiers (Bacongo, Makelekele, Mfilou et Madibou) avaient la réputation de voter massivement pour les candidats de l'opposition.

Le 20 mars 2016, jour du vote proprement dit, nous avons seulement pu constater l'engouement des électeurs en nous appuyant sur l'évaluation rapide de la densité des files d'attente. Dans plusieurs bureaux de vote, le dépouillement entraina parfois des échauffourées avec les forces de sécurité. Le vote ouvre une guerre de chiffres qu'il importe d'éclairer, en commençant par les tactiques gouvernementales. Rompant de temps en temps le lourd silence qu'ils ont imposé, les gouvernants publient les résultats en fonction d'un rythme contrôlé, par étapes. Ils livrent les informations sous réserve de dépouillement des villes secondaires qui peuvent, à chaque instant, faire basculer les positions des deux concurrents les plus importants de l'opposition: B.-P. Kolélas et J.-M.M. Mokoko. Le suspens qui accompagnait leurs annonces donnait aux gouvernants une réserve tactique, étant donné que, sans la publication des résultats définitifs, ils gardaient toujours la possibilité de changer les rangs du deuxième et du troisième et, éventuellement, d'avoir à leur disposition des moyens de faire pression sur l'opposition.[27] A cet égard, le pouvoir choisit aussi à dessein des dates qui évoquent l'histoire politique du Congo.

La première étape concerne les résultats provisoires. Le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) annonce le 22 mars, au journal télévisé, les premiers résultats partiels et provisoires du premier tour de l'élection présidentielle.[28] Ceux-ci donnent le président sortant en tête avec 67,02 % des suffrages. Ces chiffres correspondent aux résultats de 72 des 111 circonscriptions et districts du pays, soit, d'après les estimations, 58 % des votants. B.-P. Kolélas arrive en seconde position avec 16,18 % et le général Mokoko occupe, avec 7,5 % des voix, la troisième position. Ces résultats ne tiennent pas compte, notamment, de Pointe-Noire, la capitale économique du pays.

[25] Cet héritage paternel se scinde à partir des trajectoires en chaise musicale de deux de ses descendants. Lorsque B.-P. Kolélas démissionne du gouvernement, son frère cadet y entre en fanfare, et une lutte juridique autour du droit d'exploiter le nom du MCDDI s'engage. Malgré sa victoire sue le plan juridique, le cadet est battu aux législatives pour le district de Makelekele par le candidat soutenu par B.-P. Kolélas, qui est ainsi consacré comme le plus apte à routiniser le charisme paternel.

[26] Voir l'article de Jeune Afrique à ce propos: https://www.jeuneafrique.com/311531/politique/presidentielle-au-congo-toutes-les-communications-coupees-dimanche/ [Consulté le 7 septembre 2019].

[27] Un exemple similaire de temporalisation stratégique des messages de diffusion des résultats officiels est présenté dans Chan (2019).

[28] Le 22 mars est l'anniversaire de l'assassinat du Cardinal Biayenda, attribué par la rumeur à Sassou-Nguesso.

La seconde étape se rapporte à la proclamation des résultats définitifs par le ministre de l'Intérieur. Le 24 mars vers 1h50 du matin, il commence par préciser l'indisponibilité des chiffres de 3 districts.[29] Il souligne toutefois que la Cour constitutionnelle les prendra en compte et révèle que, compte tenu de l'écart des voix, les résultats ne changeront plus. Les trois candidats les plus importants recueillent les suffrages suivants: D. Sassou-Nguesso: 60,39 %; B.-P. Kolélas: 15, 05 %; et, enfin, J.-M. M. Mokoko: 13,89 %.[30] En vue de ces résultats, Sassou-Nguesso, élu dès le premier tour, réalise la logique prédictive qui caractérise la représentation du politique parmi les Congolais. Par ailleurs, la forte diminution de l'écart entre ses deux concurrents et le maintien du suspens entre eux, du fait de l'absence des chiffres de certains districts, vise à fragiliser l'opposition, car le candidat d'opposition qui emporte le plus de voix sera nommé chef de rang de l'opposition à l'Assemblée Nationale.

Le dernier épisode concerne la validation des résultats par la Cour Constitutionnelle, le 4 avril 2016. Ce même jour, très tôt dans la matinée, les forces de l'ordre interviennent, dans les quartiers sud, contre une prétendue invasion de combattants appartenant au mouvement néo-pentecôtiste des *Bala ba Nsilulu*, qui poursuit une longue tradition de résistance armée (Ngodi, 2013: 19-24). Ces derniers s'engagent auprès du Révérend Pasteur Ntumi, un des alliés de dernière minute de B.-P. Kolélas. Les tirs nourris obligent une partie apeurée de la population à se déplacer vers les quartiers nord et vers les alentours de Brazzaville. Cet état de siège n'empêche pas au Conseil Constitutionnel de confirmer la victoire du président sortant, la deuxième place de B.-P. Kolélas et la troisième de J.-M. Mokoko. Les affrontements du 4 avril seront suivis par une nébuleuse opération militaire des forces armées congolaises dans la région du Pool (les alentours de la capitale), officiellement dans le cadre de la répression des combattants guidés par Ntumi, qui sévira jusqu'en décembre 2016.[31]

Après avoir rappelé la logique de construction et divulgation des chiffres révélés par les gouvernants, passons maintenant à celle de l'opposition. Dans le cadre de leur charte, ils s'étaient engagés à mettre en place un dispositif de sécurisation des résultats qui s'appuyait sur les représentants et délégués à tous les niveaux de gestion de l'élection présidentielle, sous la supervision de leur Commission technique des élections (CTE).[32] Pour faciliter son travail, les délégués de l'opposition envoyés dans les bureaux de vote ont pour charge de collecter les procès-verbaux des résultats en les photographiant à l'aide de téléphones satellitaires.[33] Une fois recueillis, les délégués doivent expédier ces résultats à leur état-major qui se charge de les transférer par la suite à la CTE. Le régime empêche la réalisation de ce travail par une série d'arrestations des personnes qui ramènent ces documents à Brazzaville.[34] Toutefois certains résultats arrivent à la CTE qui réussit, après leur compilation, à fournir ses propres résultats: le général Mokoko recueille 37 % de voix, suivi par B.-P. Kolélas 19 % et de P. Tsaty Mabiala en troisième position avec 17 %. Le président Sassou-Nguesso récolte seulement la quatrième position avec 8 %. La plateforme FROCAD-IDC affirme, dans une déclaration publique, qu'un deuxième tour

[29] Les districts de Boundji, dans le département de la Cuvette, de Louvakou et de Moungoundou Sud, dans le département du Niari.

[30] La compilation de l'ensemble donne pour les autres candidats les résultats suivants: Engambé Anguios Nganguia: 0,20 %; Pascal Tsaty Mabiala: 4,40 %; André Okombi Salissa: 3,96 %; Claudine Munari Mabondzo: 1,65 %; Joseph Kignoumbi-Kiamboungou: 0,24 %; Michel Mboussi-Ngouari: 0, 22 %.

[31] Les organisations de la société civile accusent le gouvernement d'avoir ordonné des bombardements contre les populations civiles qui avaient quitté la ville pendant la période électorale, ce qui a été confirmé par des témoins. La rumeur locale impute au gouvernement la présence de Ntumi et de ses milices, qui sont la cible officielle de cette opération.

[32] La CTE rassemble les directeurs de campagne des candidats de l'opposition.

[33] Pour contourner le *blackout* imposé sur les réseaux cellulaires, l'opposition dote ses délégués de téléphones satellitaires.

[34] https://www.refworld.org/docid/5b2badef4.html [Consulté le 6 septembre 2019].

est irréversible entre deux candidats de l'opposition. Les deux principaux candidats de l'opposition contestent les résultats: B.-P Kolélas dépose un recours pour les mettre en question, et le général Mokoko lance un appel à la désobéissance civile.

La déception militaire et l'attente messianique

Au vu de tout ce qui vient d'être rappelé, il est évident que la légitimation du Président par la simple application de la règle majoritaire n'a pas totalement opéré, car la proclamation des résultats n'a pas arrêté la procédure électorale. Après la confirmation des résultats et le rejet des recours de l'opposition par le Conseil Constitutionnel, l'indétermination ne porte plus, bien entendu, sur le résultat officiel du vote, mais sur les procédures de légitimation de l'élu. Ces procédures peuvent être éclairées par l'analyse des mécanismes de conversion des formes immanentes d'autorité durant cette élection: nous devons les saisir en relation avec le fait que la représentation politique prend au Congo, depuis la sortie du monopartisme, la forme d'une structure que sous-tend l'opposition entre les trois formes immanentes d'autorité sociale de l'homme fort, du technicien et de l'opposant historique. Le *retour du phénix* se réalise donc à la suite d'un moment électoral qui a continué au-delà du vote. Ce moment concrétise un ordre où s'articule l'entrecroisement de deux mouvements du politique qui contribuent à l'impossibilité d'adouber le vainqueur officiel. Tandis que l'un des mouvements se manifeste sous le registre de la déception militaire, l'autre tend vers l'attente messianique.

Malgré leur insuffisance comme sources de légitimation, le vote et la guerre des chiffres qui suit constituent une étape importante dans la procédure de désignation. Ainsi, le vainqueur, en référence aux résultats officiels, l'homme fort, se trouve en concurrence avec les deux candidats, le technicien et l'opposant historique, qui ont gagné le plus de suffrages dans les comptages non-officiels. Si donc l'arithmétique des résultats du vote n'est pas suffisante, seule la victoire dans cette guerre plus insidieuse autour de la légitimation confirmera réellement le vainqueur. Il nous reste donc maintenant à suivre cette histoire afin de bien cerner les procédures ultimes de légitimation politique dans le cas congolais.

On peut constater que, après la divulgation et la confirmation des résultats, les gouvernants ont pendant plusieurs mois couru après l'adoubement national et international du président réélu. Pour illustrer leurs difficultés à l'étranger, il suffit de noter que peu de pays européens ont félicité la réélection de D. Sassou-Nguesso à cause du non-respect des règles de la démocratie électorale.[35] Quant à ce qui concerne l'inachèvement du processus d'adoubement national, nous évoquerons la forte tension qui sévit depuis le rejet des résultats par l'opposition. Les autorités ont, après le scrutin, commencé une série d'arrestations de personnalités dont des cadres des directoires de campagne des candidats de l'opposition, accusés d'atteinte à la sureté de l'État. En deuxième lieu, une opération militaire de longue durée impose des exactions sur les réfugiés et les habitants de la région du Pool. En outre, les partis de l'opposition, appelant à différentes actions (marches, opérations «ville morte», etc.), provoquent régulièrement un déploiement des forces de l'ordre autour des domiciles de leurs leaders. Ces opérations les assignent, de fait, à résidence chez eux et réduisent leur marge de circulation. La recherche de l'adoubement national se cristallise enfin dans la volonté acharnée des gouvernants de recevoir, à tout prix, la reconnaissance publique de leur victoire de la part de celui qu'ils posent,

[35] Nous évoquons aussi le retard dans l'accréditation de l'ambassadeur du Congo en France, qui ne sera reconnu qu'en novembre 2016, et la réponse négative reçue en mai par le Congo à sa demande de rappel de l'ambassadrice de l'Union Européenne pour ingérence dans les affaires internes, formulée après qu'elle avait exprimé des réserves sur la modification de la constitution et sur la régularité de l'élection.

de manière emblématique, comme le traitre par excellence, à savoir le général Mokoko. Contre son obstination, il est assigné à résidence, depuis le 4 avril 2016, et a été écroué, le 16 juin, pour «atteinte à la sûreté de l'État et détention illégale d'armes et de munitions de guerre»; il sera condamné à 20 ans de prison après deux ans de détention. Il importe de cerner la raison, aux yeux des gouvernants, d'aboutir absolument à une abdication du général Mokoko, et faute de cette abdication, d'en assurer la disparition politique. Pour la comprendre, il est nécessaire d'aborder un point qui se rapporte au registre de la déception militaire.

Il convient, pour ce faire, de scruter d'abord les modalités de contrôle des forces de l'ordre. Le président maîtrise parfaitement celles qui sont fondamentales à son régime, à savoir les services de renseignement et la division de la sécurité présidentielle. Par contre, la main mise sur l'armée se révèle plus complexe. Après les affrontements armés des années 90 qui ont parsemé les dynamiques de la fin du Parti unique, les opérations de démobilisation changèrent la composition de l'armée, et beaucoup de recrues ont intégré l'armée sans formation militaire préalable. Ces militaires continuent à appartenir à des réseaux dénommés «écuries», ayant à leur tête un chef auquel ils prêtent allégeance. Cette nouvelle structure fragmente l'armée et la fragilise.[36] Ce qui fait que celui qui dirige les unités de combat les plus importantes contrôle une bonne partie des forces militaires, tandis que les autres restent empêtrés dans leurs propres faiblesses, même s'ils sont les plus nombreux (Bazenguissa-Ganga *et al.*, 2012: 67-73). L'opposition espérait, avec l'aura supposée du général Mokoko, jouer sur le clivage entre les «vrais» militaires et ceux qui sont moins bien formés. En effet, le général Mokoko ne semble pas avoir de troupes derrière lui mais bénéficie néanmoins du respect que les officiers et les soldats mieux formés portent à l'éthique militaire: selon les témoignages recueillis à propos des résultats du vote dans les casernes, une large partie d'électeurs s'y était exprimée en sa faveur.

Quant au peuple qui espérait avant le vote un changement imminent, l'intrusion du général Mokoko dans le jeu politique suscita beaucoup d'espoirs. Il incarnait l'idée de la possibilité d'un affrontement militaire qui arriverait à bout de la «dictature» de Sassou-Nguesso. Ce sentiment était aussi renforcé par le fait que la rumeur publique lui attribuait la même appartenance ethno-régionale du Nord, espérant que cette assignation identitaire réduirait le risque de démobilisation des Nordistes. Dans les représentations courantes, le scrutin avait donc une forte connotation militaire: les électeurs confirmaient symboliquement, par le vote, que l'affrontement armé était envisageable avec le président sortant. Il choisissaient en Mokoko, le candidat qui offrait l'espoir d'un plus grand avantage en termes de mobilisation de puissance pour vaincre. Ce qui peut aussi expliquer que Mokoko remporte le plus de voix selon les calculs de l'opposition.

Or, après le vote, la déception se révèle à la hauteur de l'espoir qui avait été suscité. Aux yeux du peuple, le sentiment d'impuissance du général Mokoko le renforce car il n'agit pas selon les attentes des électeurs et continue à résister pacifiquement. A cet égard, il paraît pertinent de conclure que la prise de position du général montre que la personne qui présentifie le savoir comme forme immanente tend à basculer du côté de la forme du sacré.

Cette dernière remarque nous permet de passer maintenant au scénario de l'attente messianique. Nous avons souligné plus haut que la figure de l'opposant historique met en scène une dimension messianique qui renvoie à une prédiction imaginaire, celle de l'échec alimentant malgré tout l'action politique. Il est très heuristique de confronter cette

[36] C'est dans ce cadre de fragilité qu'a pu se développer l'attribution, répandue dans la rumeur, de l'explosion de l'arsenal de Mpila à un conflit entre certaines parties de l'armée et le gouvernement.

prédiction avec celle qu'impose la structure du vote par la pré-connaissance du résultat du vote ou de la dissolution de la totalité politique. Pour aller dans ce sens, revenons aux représentations du politique. Nous avons déjà noté que le peuple nommait deux candidats Moise (J.-M. M. Mokoko) et Josué (B.-P. Kolélas), en leur assignant le statut de messie. Si, à la fois, nous adoptons le point de vue des partisans de B.-P. Kolélas et nous nous concentrons sur les deux figures, il est possible de suivre comment ces partisans élaborent une interprétation biblique qui suppose que Moïse, à savoir le général Mokoko, indiquera seulement, de loin, le paradis où seul Josué pourra accompagner les Congolais. Le destin politique du général semble ainsi nécessaire à l'élévation de Josué mais seulement en tant qu'étape vers un futur plus glorieux.

Il est également possible de percevoir que, parallèlement au registre militaire, un ordre narratif qui renvoie au religieux sous-tend cette guerre de légitimation à partir de la lecture de l'acharnement du pouvoir contre le Révérend Pasteur Tata Ntumi. Dans ce cas, l'un des effets de la déception messianique est d'accentuer les clivages entre les Congolais, dont l'horizon est précisément la dissolution de la totalité politique qu'ils constituent et qui les constitue. Ces clivages, très importants, posent des difficultés aux leaders de l'opposition pour mobiliser en faveur d'une cause nationale. Le fait que Ntumi occupe une place disproportionnée sur la scène politique congolaise, par rapport à ses capacités réelles de nuire à l'ordre et d'atteindre le pouvoir, constitue un autre raccourci narratif rappelant aux congolais la possibilité, voire l'existence latente, du conflit armé.

La forme immanente du sacré ouvre ainsi à une prédiction imaginaire du résultat de l'élection, celle de l'impossible prise de pouvoir par le «prédestiné». Cette dimension évoque, par conséquent, l'aspect théologique d'une attente messianique car elle permet de dépasser la déception inhérente à cet échec par l'improbable promesse d'un succès dans l'avenir. Cette figure justifie quand même l'inéluctabilité d'un engagement politique pour choisir un président.

L'analyse, à partir du cas congolais, de la déception militaire et de l'attente messianique permet aussi d'éclairer une des modalités d'incertitude que comporte l'expérience du vote lorsque le résultat des urnes est connu d'avance. Dans ces dynamiques électorales, la représentation intervient comme le moyen par lequel la société se donne, dans l'histoire, une forme politique à travers des corps propres. Il apparaît que les deux registres de représentation que nous avons mentionnés, déception militaire et attente messianique, se reversent l'un dans l'autre. Ainsi, les formes du savoir et du sacré ne se comprennent pas comme des types isolés. L'un se convertit constamment en l'autre. Le savant devient le sacré en accentuant une trajectoire de martyr, et vice-versa, le sacré devient savant en mobilisant des troupes de guerriers. Ainsi, la résistance militaire se transforme en guerre religieuse: ces conflits affaiblissent la légitimité de l'élu et l'obligent à chercher l'adoubement national et international pour une période qui s'étend au-delà des dates pour le déroulement des procédures de vote. Tous ces croisements contribuent à signifier que l'élection entretient toujours quelque part un lien avec une réalité d'ordre transcendant, même divin.

Conclusion

La situation congolaise actuelle permet de scruter, de manière comparative et heuristique, la spécificité du phénomène électoral tel qu'il a cours dans plusieurs pays africains. Par ce détour, il est possible de le saisir à travers le cas où les procédures de légitimation politique ne se résolvent pas complètement par le vote tout en l'impliquant cependant. Très souvent, le résultat des urnes est connu d'avance en Afrique: le gagnant est le

président en exercice. Envisager de ne pas l'élire est, dans une grande mesure, faire courir le risque de sombrer dans l'affrontement armé qui peut conduire à la disparition de la totalité politique elle-même. Il s'agit donc pour ces sociétés de conjurer tout le temps ce risque. Pour ce faire, à la magie de l'arithmétique du vote, une procédure supplémentaire de désignation se surajoute pour résoudre la menace de dissolution. Ainsi, nous avons montré comment à la suite du vote du 20 mars 2016, une guerre des chiffres s'est ouverte au Congo-Brazzaville comme la métaphore de la continuation de l'élection par d'autres moyens. Cette continuation de l'élection, en plus de la constante mobilisation des forces de l'ordre, met en scène la confrontation des formes immanentes d'autorités sociales incarnés par les candidats, et est combattue à travers des dynamiques d'affirmation, d'appropriation, et de conversion de ces formes d'autorité en pouvoir politique.

Acronymes

CNEI – Commission nationale électorale indépendante (Congo-Brazzaville)
CTE – Commission technique des élections (Congo-Brazzaville)
FROCAD-IDC – Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et de l'alternance démocratique
MCDDI – Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral
MISCA – Mission de l'Union Africaine en République Centrafricaine et en Afrique Centrale
PCT – Parti congolais du travail
UA – Union Africaine

Références bibliographiques

Arendt, H. (1983), *Condition de l'homme moderne*, Paris: Pocket Agora.

Bakounda, F. (2003), *Une constitution mort née: la Constitution congolaise du 20 janvier 2002*, *Politea*, n.° 3, pp. 11-17.

_____ (2001), *Une septième constitution pour quoi faire?*, *Politique africaine*, n.° 81, pp. 163-170.

Bazenguissa-Ganga R., Atondi I., Ngodi E. et Yengo, P. (2012), *Les «écuries»: les formes d'engagement des urbains dans la guerre électorale du Congo-Brazzaville (1997-2009)*. Dans: Bazenguissa-Ganga R. et Makki S. (eds.), *Sociétés en guerres: ethnographies des mobilisations violentes*, Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH), pp. 57-92.

Bazenguissa-Ganga, R. (2012), *Le meurtre du cardinal Emile Biayenda et la théologie politique du marxisme-léninisme congolais*. Dans Bazenguissa-Ganga, R., Sounga-Boukono, G. et Tabar R. (éds), *Le Cardinal Biayenda et le Congo-Brazzaville*, Paris: Karthala.

Campbell, A., Converse, P., Miller W., Stokes, D. (1960), *The American voter*. New York: John Wiley & Sons.

Chan, S. (2019), *Free and Fair? Observation of Selected African Elections*, *Journal of African Elections*, 18 (1), pp. 1-22.

Dibas, E.-F. (1998), *L'acte fondamental du Congo-Brazzaville du 24 octobre 1997*, *Revue juridique et politique Indépendance et Coopération*, 1998, n.º 3.

Downs, A. (1957), *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper and Row.

Gruénais, M.-E., Mouanda, F., Tonda, J. (1995), *Messies, fétiches et lutte de pouvoirs entre les «grands hommes» du Congo démocratique*, *Cahiers d'études africaines*, 137, XXXV-1, pp. 163-193.

Hermet, G., Rose, R. et Rouquié, A. (éds.) (1978), *Elections without choice*, London: Macmillan.

Hermet, G., Rouquié, A. et Linz, J. (1978a), *Des élections pas comme les autres*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Hobbes, T. (1981), *Leviathan*, édition de C. B. Macpherson, Londres: Penguin Books.

Lazarsfeld, P. F., Berelson, B., Gaudet, H. (1944), *The People's Choice: How the Voter Makes Up His Mind in a Presidential Campaign*, Stanford: Duell Sloan and Pierce.

Louakima, J. (2014), *Causes et conséquences de la catastrophe de Mpila au Congo-Brazzaville*, *Les cahiers de psychologie politique* [En ligne], n.º 25. Disponible sur http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2850. [Consulté le 4 septembre 2019].

Ngodi, E. (2013), *Le mouvement Nsilulu dans le Pool ou les combattants de Saint Michel*, Paris: L'Harmattan.

Otayek, R. (dir.) (1998), *Des élections «comme les autres»*, *Politique africaine*, n.° 69, mars 1998.

Pedone, A. (1978), *Aux urnes l'Afrique! Elections et pouvoirs en Afrique noire*, Paris: Centre d'Etudes d'Afrique noire.

Rancière, J. (2005), *La haine de la démocratie*, Paris: La Fabrique.

Ricoeur, P. (1983), *Temps et récit*, Paris: Seuil.

Schumpeter, J. A. (1942), Capitalisme, socialisme et démocratie, Paris: Petite bibliothèque Payot.

Siegfried, A. (1913), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris: Librairie Armand Colin.

Veyne, P. (1971), *Comment on écrit l'histoire*, Paris: Seuil.